



Ma Commune en Action

Document à l'attention des Maires et des équipes municipales

**UNE PLATEFORME D'OUTILS & SERVICES GRATUITS POUR VOUS
ACCOMPAGNER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE VOTRE COMMUNE**

*« La transition écologique c'est s'adapter à un monde qui change,
tout en allant vers un monde meilleur ».*



Ma commune
EN ACTION

L'association AXA Prévention

Unique association d'intérêt général de prévention multirisque du secteur de l'assurance.

Sa Mission : Développer la culture de prévention de TOUS les Français pour prévenir et réduire les différents risques auxquels ils sont exposés : en santé, sur la route, à la maison, devant les écrans, dans le milieu professionnel et face au réchauffement climatique.

Plus de 30 ans d'engagement pour la prévention auprès du grand public.

Un leader de la prévention en France avec une méthodologie éprouvée :

- **mesure** systématique du comportement des Français pour identifier les risques,
- **analyse des résultats** avec des experts de référence pour concevoir les actions de sensibilisation.

La prévention des risques climatiques dans les territoires



Le changement climatique est sans doute le plus grand défi que l'Homme ait jamais eu à relever. Les scientifiques nous disent que la décennie à venir sera cruciale et décidera des conditions dans lesquelles nous vivrons. Il ne s'agit pas de sauver la planète, mais de redessiner un monde dans lequel l'espèce humaine pourra continuer de vivre dans de bonnes conditions et surtout en bonne santé.

Ces 20 dernières années, la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes a été multipliée par 4. Les deux tiers des 36 000 communes françaises sont exposées à au moins un risque naturel (inondations, sécheresses, canicules, séismes, mouvements de terrain, avalanches, feux de forêt, cyclones et tempêtes...). La facture des sinistres climatiques en France pourrait doubler d'ici 2050.

Mais qui doit agir ? Les gouvernements ? Oui. Les entreprises ? Bien sûr ! Les scientifiques et le monde associatif ? Ils sont engagés depuis longtemps. Chacune et chacun d'entre nous doit prendre sa part.

À l'échelle de la commune, chaque élu prend chaque jour des décisions importantes que ce soit en matière d'organisation et de gestion des transports, de l'eau, des déchets, des voiries, des

espaces verts et de l'énergie, mais aussi en matière de conception et réalisation de projets d'aménagement, de plans locaux d'urbanisme, de permis de construire ou encore d'éducation et de culture.

Pour améliorer la sécurité, mais aussi la qualité de vie et le bien-être des habitants, chaque territoire, chaque activité économique doit dès à présent s'adapter au réchauffement et intégrer dans ses décisions les objectifs climatiques.

La transition écologique de la commune, peut devenir un projet commun fédérateur et enthousiasmant pour les concitoyens. Moins de pollutions, une meilleure alimentation, moins de précarité énergétique, plus de marche et de vélo, des espaces publics favorisant le lien social : la transition écologique aura des effets bénéfiques directs sur la santé physique et mentale de la population.

Pour cela, il faut avoir une bonne compréhension des causes et conséquences du changement climatique mais aussi des notions telles que la neutralité carbone, la réduction de l'artificialisation des sols, l'autonomie énergétique ou alimentaire... C'est pourquoi la formation de l'ensemble des élus et des agents de collectivité est une priorité.

Ce que pensent les Français

En 2021, l'association AXA Prévention a interrogé les Français sur leur perception du risque climatique⁽¹⁾ :

- **85 % des Français sont prêts à réduire leur empreinte carbone mais 81 % ne savent pas par quoi commencer** (dont 50 % qui pensent savoir mais pour qui cela reste flou),
- les motivations à agir contre le changement climatique :
 1. les catastrophes naturelles liées au changement climatique,

2. la responsabilité vis-à-vis des générations futures,
 3. le respect du monde vivant
- **92 % des Français** n'ont jamais calculé leur empreinte carbone,
 - **28 % des Français** pensent que les activités humaines ne sont pas responsables du réchauffement climatique,
 - **36 % des personnes interrogées** s'estiment mal informées sur le réchauffement climatique et ses conséquences.

Un Guide Climat pour l'ensemble des Français

A la suite des résultats de cette étude, en 2022, nous avons créé un guide pédagogique « **Guide Climat : Comprendre & Agir** » pour aider le grand public à comprendre les constats des scientifiques et savoir comment agir pour réduire son impact.

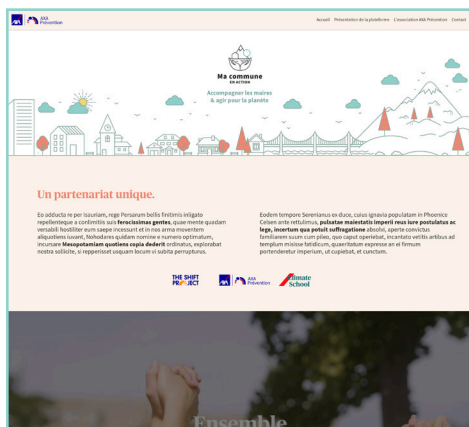
Il est complété d'un mini guide pratique « **Bien se protéger face aux événements naturels** » utile pour accompagner vos concitoyens sur les mesures à mettre en place avant, pendant et après un aléa climatique.

Ces guides sont à votre disposition au format numérique ou au format papier dans la limite du stock

disponible. Si vous souhaitez les mettre à disposition des habitants de votre commune, écrivez-nous à service.axaprevention@axa.fr



Nouveau en 2023 : Une plateforme d'outils et services gratuits pour les communes de moins de 10 000 habitants



A l'image de la population française, la connaissance des enjeux climatiques est très variable au sein des territoires et des acteurs publics par manque de formation, de moyens et ressources nécessaires.

Pour vous accompagner dans votre réflexion et dans votre passage à l'action, nous avons créé « **Ma commune en action** », une plateforme d'outils et services gratuits pour :

- se former et connaître les moyens d'action à l'échelle de la commune,
- remplir ses obligations réglementaires telles que la création du Plan Communal de Sauvegarde,
- s'inspirer de communes ayant déjà commencé leur transition.

(1) Etude réalisée par OpinionWay/20Minutes pour AXA Prévention.

Ma commune en action



Cette plateforme disponible sur le site axaprevention.fr, comprend 4 volets :

1. Se former avec l'Ecole du Climat gratuite pour les communes de moins de 10 000 habitants

L'objectif de l'Ecole du Climat est de vous accompagner ainsi que votre équipe afin que chacun puisse acquérir les bases indispensables à la compréhension des enjeux climatiques et agir en conséquence pour atténuer les émissions et s'adapter au changement climatique à l'échelle de la commune. Cette formation est gratuite pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants. **Il suffit d'entrer son Code Postal et de s'enregistrer pour y avoir accès.**

L'Ecole du Climat est composée de 10 modules :

1 Introduction à la transition climatique

Rappel de la situation climatique, atténuation et responsabilité des collectivités, adaptation et compréhension des risques.

2 Le diagnostic carbone

Comprendre le budget carbone, étude du bilan carbone d'une ville, comprendre les émissions d'un territoire.

3 Réduire ses émissions

Fixer des objectifs, poser un plan d'action, la méthodologie Eviter Réduire Compenser, les limites de la compensation.

4 Comment s'adapter ?

Méthodologie ADEME, poser un diagnostic des risques, choisir une stratégie et prioriser des actions.

5 Qu'est-ce qu'une adaptation réussie ?

Comment mesurer son adaptation, les pièges à éviter, articuler atténuation et adaptation.

6 Une transition nécessairement collective

Une nécessité de travailler avec les autres échelons administratifs et avec tous les acteurs du territoire ; quelques conseils de concertation.

7 Transformer les services publics

Energie et patrimoine, travaux et résilience, achats publics et alimentation, mobilité.

8 Les politiques territoriales à refondre

La fin de l'expansion urbaine ; la fin du tout-voiture et des exemples précis en illustration.

9 Des réussites possibles partout

Zooms et exemples d'actions pour des montagnes, campagnes, forêts et Outre-Mer.

10 Les conditions du succès

L'humain, le financier et les labels.

3 boîtes à outil : Plan Local d'Urbanisme, Energie, Plan de Sauvegarde.



2. Anticiper avec un outil d'aide à la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en ligne pour organiser l'évacuation de la population sinistrée en cas de crise

L'organisation mise en place dans le cadre du PCS permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie, intempérie, canicule, épidémie...), accidents plus courants (incendie, de la circulation...).

Elaborer un Plan Communal de Sauvegarde permet de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous ces cas et éviter ainsi de basculer dans une crise.

L'objectif de cet outil d'aide à la réalisation du PCS en ligne est de simplifier sa création afin de vous



aider en tant qu'élu à répondre à cette obligation réglementaire. Nous l'avons **développé avec le soutien de la Sécurité civile et de la gestion des crises et du Bureau de la planification**, des exercices et des retours d'expériences (BPERE).

Avec **l'évolution de la loi MATRAS** toutes les communes exposées à un risque naturel doivent avoir un plan de sauvegarde – PCS. Le Maire a l'obligation de communiquer à la population, par tout moyen approprié, les caractéristiques des risques, les mesures de prévention, les modalités d'alerte et d'organisation des secours... Cette obligation n'était auparavant réservée qu'aux communes couvertes par un PPRN (plan de prévention des risques naturels). Le décret du 20 juin 2022, détaille les nouveaux critères obligeant à la réalisation d'un PCS pour les communes exposées à des risques spécifiques, tels que les risques sismiques, volcaniques, cycloniques, d'inondations ou d'incendies de forêt.

« Ce n'est que grâce à l'acquisition des réflexes adaptés, et à des mesures de diminution des vulnérabilités identifiées que l'on pourra réduire le nombre de victimes et de sinistrés en cas d'événements et œuvrer pour une prise en compte individuelle du risque par nos concitoyens ».

Christian de Lavernée,
Directeur de la Défense
et de la Sécurité Civile.

COMMENT L'UTILISER ?

- Chaque élu quel que soit le nombre d'habitants de la commune devra s'identifier à l'aide d'une adresse email (qui lui servira d'identifiant) et d'un mot de passe unique pour sa commune. Si plusieurs personnes souhaitent compléter le PCS, les ID + Mot de passe doivent être partagés.
- Un tutoriel d'utilisation est disponible dès la page d'accueil ainsi qu'une FAQ.
- Une barre d'avancement liée au sommaire permet à l'utilisateur de savoir où il en est.
- Il est possible d'interrompre et de reprendre plus tard la saisie des données.
- La prise de notes et de dates de rappel permet de simplifier le remplissage du document. L'utilisateur peut programmer des envois de mails/notifications de rappel.

3. S'informer avec une médiathèque

L'objectif de cette médiathèque est de regrouper à un seul endroit les informations les plus utiles à la commune en mettant des liens vers des guides pratiques, des outils, des vidéos pédagogiques, les cahiers de résilience des territoires de The Shift Project...

4. S'inspirer avec des témoignages d'élus locaux ayant déjà mis en place des bonnes pratiques environnementales

Vous avez envie d'agir, mais ne savez pas par quoi commencer ni vers quels acteurs vous tourner ?

En partenariat avec le réseau de partage d'expériences entre petites communes de Normandie, la région, les départements et les intercommunalités du Calvados et de l'Orne, nous identifions des réalisations communales vertueuses et répliquables par d'autres communes partout sur le territoire.

L'objectif est d'accompagner votre montée en compétences sur les sujets liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique à l'échelle communale en faisant en sorte que l'expérience d'une commune serve d'exemple et facilite la reproduction des initiatives sur d'autres territoires. Les thématiques abordées seront diverses : accompagnements des agriculteurs, alimentation de la cantine communale avec des produits locaux,

mise en réseau des producteurs locaux et des consommateurs locaux (habitants, restaurants, magasins...), etc.

Dans cette rubrique, vous trouverez toutes les informations relatives aux projets mis en place par la commune volontaire pour outiller les autres élus qui souhaiteraient s'en inspirer. Nous publierons des documents tels que les appels d'offres, cahiers des charges, plans de financement, contrats... Pour chaque projet, nous diffusons un mini reportage au format vidéo des réalisations de la commune volontaire.

« Certains maires pensent impossibles des choses que d'autres maires ont déjà réalisées ». C'est sur ce constat issu d'une étude auprès de plus de 64 communes tirées au sort que le réseau de partage d'expériences entre petites communes de Normandie s'est créé⁽²⁾.

« On peut avoir l'impression que consommer local coûte plus cher, mais cette différence de prix est en réalité un investissement. Sur le court terme, il permet à des voisins de vivre de leur production, sur le long terme il améliore la résilience de la commune face aux aléas de l'évolution du cours du pétrole⁽²⁾ ».

(2) Ulysse Blau, ingénieur en bioressources et facilitateur, auteur du livre *Les maires et la transition écologique* (Ulysse Blau, 2019) et président de l'association de préfiguration d'un réseau de partage d'expériences entre petites communes de Normandie.



Notes



Ma commune
EN ACTION

Ma commune en action



Créée en 1984, AXA Prévention est une association à but non lucratif. Sa mission est d'étudier et de mettre en œuvre toutes les mesures de nature à développer la culture de prévention des Français afin de prévenir et réduire les risques auxquels ils sont exposés en santé, sur la route, à la maison, devant les écrans, dans le milieu professionnel et face au réchauffement climatique.

Suivez les actions d'AXA Prévention sur :



et sur [axaprevention.fr](https://www.axaprevention.fr)

